



Combien de temps avant un procès

Par **christo75**, le **02/10/2009** à **14:00**

Bonjour,

j'ai déposer plainte pour escroquerie en décembre 2007 au tgi Nanterre j'ai été entendu au commissariat en 2008 et été le sujet d'une expertise visant à prouver la vulnérabilité de même année depuis le dossier toujours en cours à l'instruction de temps faut t'il compter en moyenne avant qu'un procès ait lieu